

Adresse de la société sans-culottide de Port-Fidèle, ci-devant Saint-Gilles, qui témoigne de l'horreur en apprenant la nouvelle de l'infâme conjuration et invite la Convention à continuer ses travaux, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société sans-culottide de Port-Fidèle, ci-devant Saint-Gilles, qui témoigne de l'horreur en apprenant la nouvelle de l'infâme conjuration et invite la Convention à continuer ses travaux, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 668-669;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29967_t1_0668_0000_7

Fichier pdf généré le 01/02/2023



notre gratitude. Nous applaudissons au décret d'accusation contre Danton, Camille Desmoulins, Hérault, Phelipeaux et Lacroix: nous adhé-

rons à tous vos glorieux travaux.

Ces monstres qui avaient emprunté le langage du sans culottisme pour mieux tromper le peuple, ont probablement des complices; le vaisseau de la République est peut-être encore battu par la tempête, et l'aristocratie couverte du manteau du patriotisme. Mais la Convention nationale, secondée du zèle infatigable du Comité de salut public, saura le préserver du naufrage. Nous vous demandons que les membres de ce Comité qui ont rendu des services signalés à la Patrie continuent leurs importantes fonctions jusqu'à la paix.»

Champeaux (présid.), Tréogat, Gaignepain l'aîné, Amot, Trevelo (secrét.) [et 38 autres signatures].

[La Société régénérée des Amis de la République de Chambéry, à la Conv.; s.d.] (1).

« Mort aux tyrans et aux traîtres. Représentans du peuple,

Vous avec mis à l'ordre du jour les vertus et la probité; les hommes nourris par le crime, doivent donc être enveloppés dans la chute de tous les vices. En vain les amis d'Orléeans et de Dumouriez s'étaient-ils, à l'ombre du supplice des premier conjurés, du crédit et de la faveur usurpés de leurs partisans, en vain le modéralisme cherchait-il à l'aide des factions à retirer du néant la statue de la Rayauté, vous avez éclairé la nuit des complots; vous avez porté sur les têtes coupables la foudre exterminatrice dont vous arma le peuple fran-çais. Quoi! quand les soldats de la liberté triomphent sur tous les points de la République, des scélérats voulaient encore faire servir les victoires à leur ambition? Qu'ils périssent tous, et que le dernier entraîne avec lui dans l'abîme tous ceux qui éprouveraient le moindre sentiment d'indulgence pour les conspirateurs.

Courage, Pères de la Patrie; vous avez promis au peuple français la liberté; il l'attend de vous; restez donc au poste d'honneur où il vous a placés; continuez à déployer l'immensité de votre génie dans la poursuite des traîtres; toutes nos vies sont dévouées pour seconder les efforts de la Représentation nationale et assurer le triomphe de la République, une, indivisible et démocratique. Vive la République, Vive la Convention. »

> CHAMOUX (présid.), VELAT (secrét.), DOPPET l'aîné, JOUATTE, TARDET.

> > 0

[La Sté popul. de Mitry, à la Conv.; s.d.] (2).

« Représentans d'un peuple libre,

La Société populaire de Mitry ne renferme point dans son sein d'orateurs, elle est com-

(1) C 300, pl. 1059, p. 13. Bⁱⁿ, 29 germ. (e supplt). (2) C 300, pl. 1059, p. 28.

posée des vrais républicains qui viennent sans fard et sans éloquence vous féliciter sur vos glorieux travaux et sur la découverte que vous venez de faire de la conjuration la plus atroce qui ait encore existé contre la liberté du peuple français. Restez donc à un poste que vous occupez si bien! ne le quittez que lorsque les hordes esclaves, les fanatiques et les derniers des tyrans seront rentrés dans la poussière, le seul élément qui leur soit propre. Occupez-vous toujours du bonheur d'un peuple libre et reconnaissant qui est prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour vous défendre et qui s'enterrera sous les ruines de la liberté plutôt que de souffrir qu'il lui soit porté la moindre atteinte.

La Société populaire de Mitry vous fait offre d'un dragon jacobin monté et équipé tiré de son sein. Ce jeune républicain, pénétré des principes qui animent cette société, va voler à la défense de la patrie! Il jure de ne rentrer dans ses foyers que lorsque l'unité, l'indivisibilité de la République, la liberté et l'égalité seront affermies, et que le dernier des tyrans n'existera plus.

Nous nous occupons sans relâche de l'extraction du salpêtre et de la fabrication du charbon pour la poudre, nous espérons en fournir 25 à 30 milliers.

Vive la République, Vive la Convention nationale et Vive la Montagne.»

C.G. Hennon, (présid.), Robert, Brullé, Benoist [et 11 autres signatures].

[La Sté popul. et «villageoise» de Perreux (Loire), à la Conv.; 20 germ. II] (1).

« Représentans du peuple,

La Constitution qui régénère la France est votre ouvrage, la liberté, ce droit sacré de l'homme a été menacée par des monstres que la nature rejette avec horreur, vous les avez terrassés; en sauvant la patrie vous avez des droits à sa reconnaissance, la Société populaire du canton de Perreux vient vous en payer le tribut en applaudissant à vos travaux; fermes et inébranlables à votre poste, ne les cessez qu'après avoir effacé de la terre de la liberté tous ses ennemis et assuré son triomphe.

Vive à jamais la République, Vive la Convention et la Montagne.»

GUYARDON (présid.), JACQUOT (secrét.), Gouinchard (secrét.).

q

[La Sté sans-culottide de Port-Fidèle, ci-dev' St-Gilles, à la Conv.; 13 germ. II] (2).

« Nous avons frémi d'horreur en apprenant la nouvelle de l'infâme conjuration qui voulait nous faire perdre le fruit de 5 années de travaux et relever le trône de nos tyrans sur les tombeaux de nos législateurs, comment se

(1) C 300, pl. 1059, p. 27. Bin, 30 germ. (1er (2) C 300, pl. 1059, p. 26.

trouve-t-il encore des hommes assez insensés pour se flatter de cet espoir! quand le génie qui veille sur la France permet qu'on conspire contre elle, c'est pour faire paraître au grand jour ces enfans dénaturés qui trament dans l'ombre la perte de sa liberté. Ne savent-ils pas, ces monstres, ces ennemis de l'humanité que les insectes qui croupissent dans les marais fangeux ne peuvent respirer l'air pur d'une région plus élevée, sans encourir les dangers d'une mort certaine. Le caractère énergique que vous déployez en ces occasions et les mesures vigoureuses que vous prenez pour déjouer et punir les conjurés, remplissent les bons Français de joie et de reconnaissance, parce qu'ils leur font sentir que nos ennemis avec toute leur dissimulation ne peuvent former aucun complot qui ne soit découvert aussitôt que conçu et que vous avez encore plus d'ardeur à sauver la République qu'ils n'en ont à la perdre!

Continuez vos illustres travaux et la France sera sauvée. S. et F.»

Louis (présid.), Scevola Barbaret, Hilairet (secrét.), Belhomme (secrét.), Mossion (secrét.).

7

[La Sté révol. de Sens, à la Conv.; 21 germ. II] (1).

« Citoyens représentans,

Encore une fois le crime avait osé s'asseoir dans le sanctuaire de la vertu. Encore une fois des hommes perfides et lâchement vendus aux despotes avaient emprunté les dehors du patriotisme pour assassiner plus sûrement la patrie; pour la première fois des scélérats déjà condamnnés au tribunal redoutable de leur conscience joignirent devant leurs juges l'insulte au blasphème, mais ils ne sont plus et leur cendre profane est réunie à celle des méchants qui les ont précédés dans la carrière du crime. Que leurs complices tremblent. L'exécration publique, après l'échaffaud, voilà le sort qui les attend. Pour vous, dignes représentans du peuple français, restez inébranlables à votre poste. Achevez-y courageusement l'œuvre sublime de notre rédemption politique, heureux d'avoir fait le bien, vous en serez récompensés, d'abord par l'amour de la génération présente, et lorsque nos descendans verront se lever sur eux le soleil vivifiant de la liberté, ils s'écrieront dans les transports de leur reconnaissance: Vive à jamais la Montagne, Vive à jamais la République. S. et F.»

A.F. Bazin (ex-présid.), Samay l'aîné (secrt.).

S

Les Sociétés populaires et Comités révolutionnaires de Saint-Flour, Conches, etc., félicitent la Convention nationale sur son énergie. Elles témoignent leur indignation contre les nouveaux conspirateurs, applaudissent à leur châtiment, et jurent de rester inviolablement attachés à l'unité et à l'indivisibilité de la République (2).

2

La commune de Saint-Flour, le comité révolutionnaire du Mont-Libre, le tribunal judiciaire du district de Prades, l'agent national de la commune de Sens, celui de Beauvais, la société populaire de Noireau et celle de Vervins, adressent à la Convention nationale les mêmes félicitations, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

 \boldsymbol{a}

[La comm. de Saint-Flour, à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens représentants du peuple,

Qu'ils sont beaux aux yeux des vrais républicains, ces jours sans cesse renaissants, où sortent du sein de la Montagne, comme des traits de lumière, de nouvelles lois toujours conservatrices et protectrices des principes sacrés de la liberté et de l'égalité! mais qu'ils sont affreux et déchirants pour leur cœur, ces moments où leur parvient la nouvelle révoltante de quelques trames perfides ou de quelques affreuses machinations contre leurs augustes représentants!

Quoi! non contents d'avoir inutilement tenté jusqu'à présent de livrer la République aux plus tristes calamités, par les voies les plus sourdes et les plus infernales, des scélérats parés du masque du patriotisme, dont l'existence et les crimes paraîtront incroyables à la postérité, ont osé former l'horrible complot d'ensanglanter la représentation nationale, de faire nager ses membres dans leur sang, et plonger ainsi la République dans un deuil éternel; quel comble de scélératesse et de monstruosité! Un pareil attentat est aussi inconcevable que révoltant! Nous n'avons pu, citoyens représentants, apprendre les derniers dangers dont vous avez été menacés, sans éprouver des mouvements d'indignation et d'horreur; mouvements qui ont été mêlées de sentiments d'attendrissement, lorsque nous avons réfléchi qu'au moment où les poignards les plus envenimés étaient suspendus sur vos têtes, et devaient anéantir pour jamais la République, nous goûtions dans nos foyers avec douceur, et tranquilité, le fruit de vos salutaires travaux.

Recevez, Pères de la patrie, nos félicitations bien sincères sur l'heureuse issue des périls auxquels vous avez échappés. Grâce à votre infatigable activité, à votre prévoyante surveillance, tout a été découvert, tout a été déjoué; continuez de poursuivre et de démasquer la malveillance jusque dans ses repaires les plus cachés; de livrer les infâmes violateurs des droits sacrés de l'homme, au glaive de la loi; vengeurs de tous les forfaits, restez toujours fermes à votre poste, achevez le grand ouvrage que vous avez commencé, qui doit faire le bonheur et la félicité du genre humain. Nos bras

⁽¹⁾ C 300, pl. 1059, p. 31.

⁽²⁾ J. Sablier, nº 1264.

⁽¹⁾ P.V., XXXV, 280.

⁽²⁾ C 298, pl. 1044, p. 7. Bin, 30 germ.; J. Sablier, no 1264.